

# Chapitre 2:

# Références Bibliographiques

# Chapitre 2: Références Bibliographiques

- a. Obtenir des références ´
- b. Construire la bibliographie
- c. Eviter le plagiat

# Introduction

- La bibliographie est un élément fondamental d'un travail scientifique et technique.
- La base de la démarche scientifique est de s'appuyer sur les travaux existants pour proposer des contributions personnelles.
- Le texte et les références bibliographiques doivent permettre au lecteur de faire la différence entre ce qui est personnel et ce qui ne l'est pas.

# Introduction(Suite)

- Les référencés bibliographiques doivent être complètes pour que l'on puisse les retrouver sans ambiguïté.
- **Obtenir des références** explique comment se procurer un livre ou un article cite comme référence.
- **Construire la bibliographie** traite de la construction de la bibliographie et du format des références.
- Le problème du plagiat et les moyens très simples permettant de l'éviter sont abordés dans la Section **Eviter le plagiat.**

# Obtenir des références

- On trouve énormément d'informations sur le web, mais il faut faire le tri et ce n'est pas toujours facile de vérifier les informations obtenues.
- Dans la mesure du possible, il est préférable d'utiliser des références qui ont été publiées (livres, articles scientifiques dans des journaux ou actes de conférences).
- Evitez de n'avoir que des références vers des pages web dans votre bibliographie. Elles sont sujettes à modification, voire disparition. N'y a-t-il pas des livres de références ?

# Obtenir des références (Suite1)

- Des articles scientifiques ? La recherche de références publiées et sérieuses fait partie du travail de rédaction scientifique et des outils existent pour les rechercher.
- D'une manière générale, évitez les références à Wikipédia, commentcamarche.net, developpez.com ou d'autres sites populaires s'il y a des publications scientifiques disponibles.
- Dans le cas où vous faites malgré tout une référence à un site web (logiciel, texte non publié ailleurs), il faut toujours indiquer la date précise de consultation.

# Obtenir des références (Suite2)

- Un site peut en effet être modifié quotidiennement.
- Comment se procurer un article scientifique à partir d'une référence donnée ?
- Avant d'aller à la bibliothèque, regardez s'il n'est pas disponible au format électronique via des sites comme
  - – Citeseer ([citeseer.ist.psu.edu](http://citeseer.ist.psu.edu)),
  - – Google Scholar ([scholar.google.com](http://scholar.google.com)),
  - – ScienceDirect ([www.sciencedirect.com](http://www.sciencedirect.com)),
  - – ACM Digital Library ([portal.acm.org](http://portal.acm.org)),

# Obtenir des références (Suite3)

- Les deux premiers sites donnent bien souvent accès à des reprints (articles soumis pour publication qui ne sont pas toujours la version révisée telle qu'elle a été ou sera publiée).
- Le site **Science Direct** donne accès au contenu de centaines de journaux scientifiques, mais il faut s'y connecter depuis l'université pour y avoir accès.
- Les librairies électroniques ACM et IEEE contiennent un nombre important de publications en informatique. Il est nécessaire d'avoir un compte pour s'y connecter.



# Construire la bibliographie

- La bibliographie est construite simultanément à la rédaction. Il est fortement déconseillé d'ajouter les références par après.
- Une référence bibliographique doit être complète et précise. Elle doit permettre au lecteur de la retrouver en bibliothèque ou via des sites tels que ceux présentes dans la Section **Obtenir des références**.
- Le format des références doit être homogène. Exemples :
- – ***pour un article paru dans un journal*** : nom des auteurs, titre de l'article, nom du journal, volume, numéro, année, pages ( e.g., les références [8, 15] de ce document) ;

# Construire la bibliographie(Suite1)

- – ***pour un livre*** : nom des auteurs, titre du livre, numéro d' Edition, maison d' Edition, adresse (ville) de celle-ci, année ( e.g., les références [1, 4–6, 14]) ;
- – ***un document électronique*** (et non publié ailleurs) : nom des auteurs, titre du document, URL pour l'obtenir, année, date précise de consultation ( e.g., les références [10–13]) ;
- – ***un logiciel*** : nom du logiciel, titre et URL du site web pour se le procurer, version du logiciel, date de consultation précise ( e.g., les références [7, 9]).

# Construire la bibliographie(Suite2)

- –Ne donnez pas de références dans la bibliographie si celles-ci ne sont pas réellement citées dans le texte. Ne donnez pas non plus de références que vous n'avez pas consultées.
- Ne donnez qu'une seule référence dans la bibliographie pour une même publication, même si vous la citez plusieurs fois dans le texte. Par exemple, évitez les entrées bibliographiques
- multiples pour différents chapitres d'un même livre.
- Mettez plutôt une seule référence vers ce livre dans la bibliographie.

# Construire la bibliographie(Suite3)

- Pour un travail plus long, comme un mémoire, il est parfois préférable d'utiliser des étiquettes non numériques pour faire une citation qui comprend le nom du premier auteur et l'année.
- Par exemple, au lieu de [6], on écrira [Horstmann, 2006]. Il faut alors que ces étiquettes soient également celles utilisées dans la Section Bibliographie ou Références .
- Si vous utilisez des numéros pour les étiquettes, il est utile de donner le nom des auteurs dans le texte lui-même.

# Construire la bibliographie(Suite4)



« Dans [8], les auteurs proposent ... »

Ici, quand on lit la phrase à haute voix, le chiffre 8 est dit nécessairement. Ce n'est pas très élégant et cela oblige le lecteur à consulter la bibliographie pour savoir de qui vous parlez.



« Lindvall et Sandhal [8] proposent ... »

ou « Dans l'article de Lindvall et Sandhal [8] ... »



Une étiquette numérique doit toujours être mise entre crochets [...] et pas entre parenthèses, sous peine d'être confondue par le lecteur avec une référence vers une équation.

# Eviter le plagiat

- Un travail scientifique se base sur des travaux existants pour présenter ses propres contributions.
- Il est donc normal d'utiliser le travail d'autres auteurs, mais cela doit se faire de manière très claire,
- pour éviter d'usurper le travail de ces auteurs, c'est-à-dire de les plagier.
- Le plagiat est considéré comme une faute grave et peut entraîner des sanctions : refus du travail, ajournement total ou même exclusion de l'université. Il existe des logiciels permettant de détecter le plagiat.

# Eviter le plagiat (Suite1)

- Il y a plusieurs façons de préciser vos sources dans le texte en fonction de la manière dont vous les utilisez.
- a) Si un point de votre développement se base sur un autre travail mais que vous l'exprimez avec vos propres mots, il faut citer sa source en utilisant une référence bibliographique.
- **Exemple 1.** Cette section est inspirée d'une note écrite par Palme [13] et de consignes données par les bibliothèques de l'ULB [2].

# Eviter le plagiat (Suite2)

- Si par contre vous désirez faire une citation exacte, et donc reprendre les mots d'un autre auteur,
- il y a deux manières de le montrer au lecteur : avec des guillemets ou via un paragraphe décalé.
- L'utilisation d'une image ou de données venant de sources extérieures doit également être précisée.
- Enfin, si vous faites une traduction littérale d'un texte, précisez-le et appliquez les mêmes conventions que pour une citation exacte. Dans ce cas, vous pouvez citer le texte original avant de le traduire.